
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mercredi 24 mars 2021 à 8 h 30
777, boul. Marcel-Laurin**

CA21 08 0125

Séance extraordinaire du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, est convoquée selon la loi et est tenue virtuellement, le mercredi 24 mars 2021, à 8 h 30, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa
Les conseillers de Ville : Aref Salem
Francesco Miele
Les conseillers d'arrondissement : Jacques Cohen
Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de monsieur Benoit Turenne, agissant à titre de secrétaire.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

CA21 08 0126

Soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 24 mars 2021.

Proposé par le conseiller Jacques Cohen;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter tel que soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 24 mars 2021, tel que modifié.

ADOPTÉ.

CA21 08 0127

**Dépôt d'une motion afin de souligner le 200e anniversaire
de la fête de l'indépendance de la Grèce**

ATTENDU que la présence de la communauté grecque au Québec et à Montréal remonte à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, que l'immigration grecque au Québec s'est accélérée à partir des années 1950 et que Montréal a toujours été la terre d'accueil du plus grand nombre d'immigrants grecs au Québec;

ATTENDU que selon le dernier Portrait statistique Population d'origine ethnique grecque au Québec en 2016, les Québécois d'origine grecque résident en majorité (50,2 %) sur le territoire montréalais et que plus de 35 000 Montréalais se déclarent être d'origine grecque;

ATTENDU que de cette population, près de 15% réside sur le territoire de l'arrondissement de Saint-Laurent;

ATTENDU que c'est à Saint-Laurent, en 1971 que s'installe l'école élémentaire grecque Socrates;

ATTENDU que la population grecque a contribué et contribue à l'essor économique, social, culturel et artistique de l'arrondissement de Saint-Laurent;

ATTENDU que le 25 mars 1821 marque le début de l'insurrection des Grecs pour se libérer de l'Empire ottoman et que chaque année, en temps normal, la communauté grecque

montréalaise célèbre cette journée par un défilé dans les rues de Montréal le premier dimanche suivant cette date;

ATTENDU

que cette année représente le 200^e anniversaire de la fête de l'indépendance de la Grèce, qu'il est important pour l'arrondissement de Saint-Laurent de souligner cet évènement;

Proposé par le conseiller Francesco Miele ;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'arrondissement de Saint-Laurent souligne le 200^e anniversaire de la fête de l'indépendance de la Grèce, et ce faisant, reconnaisse plus largement la contribution historique, économique, sociale, culturelle et artistique de la communauté grecque à Saint-Laurent et à Montréal.

ADOPTÉ.

CA21 08 0128

Dépôt d'une motion demandant à la Ville de Montréal d'adopter une résolution afin d'opter pour le vote par correspondance lors de l'élection municipale

ATTENDU

que le projet de loi 85 actuellement à l'étude qui vise à permettre aux citoyens de 70 ans et plus de voter par correspondance lors de l'élection municipale du 7 novembre prochain;

ATTENDU

que ledit projet de loi définit les conditions dans lesquelles l'élection du 7 novembre devra se dérouler partout au Québec dans le contexte de la pandémie de Covid-19;

ATTENDU

que les municipalités doivent adopter une résolution au plus tard le 1^{er} juillet 2021 afin de permettre le vote par correspondance;

ATTENDU

que le contexte de Covid-19 risque d'avoir un effet négatif sur le taux de participation au scrutin du 7 novembre; notamment sur les personnes âgées;

ATTENDU

que l'importance pour les électeurs de pouvoir exercer leur droit de vote doit se faire dans un contexte sécuritaire;

ATTENDU

que la proportion de citoyens de 70 ans et plus représente 12% de la population laurentienne;

ATTENDU

que le conseil de Saint-Laurent souhaite que ces électeurs montréalais puissent démocratiquement avoir accès à ce vote par la poste;

Proposé par le conseiller Aref Salem ;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Montréal adopte une résolution afin d'opter pour le vote par correspondance lors de l'élection municipale 2021 aussitôt que possible suivant l'adoption par l'Assemblée nationale du projet de loi 85 et dans tous les cas au plus tard le 1^{er} juillet 2021;

QUE la Ville de Montréal demande au Conseil municipal de mettre en place, sur son territoire, un système de vote par correspondance pour les élections municipales 2021 pour les personnes âgées de 70 ans et plus;

ADOPTÉ.

CA21 08 0129

La période des questions du public débute à 8 h 58

Aucune question n'a été posée

CA21 08 0130

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De lever la séance à 8 h 58

ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 avril 2021
